

493 LAMIA (*Morinus* Serv. *ined.*) LUGUBRIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 298, n.° 92.
— Oliv. (*Cerambyx textor*) Coléopt. IV, 67, p. 105, n.° 140, pl. 6, fig. 39, b c.

Hab. Dans les régions élevées du Taygète, sur les sapins; en Juin.

494 LAMIA (*Morinus* Serv. *ined.*) FUNESTA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 298, n.° 94.
— Oliv. (*Cerambyx funestus*) Coléopt. IV, 67, p. 107, n.° 142, pl. 9, fig. 63.

Hab. Dans les bois en Juin.

495 LAMIA (*Mesosa* Megerl. *ined.*, *Xylotrilus* Serv. *ined.*) CURCULIONOIDES
Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 297, n.° 89. — Oliv. (*Cerambyx*) Coléopt. IV, 67, p. 110,
n.° 147, pl. 10, fig. 69, a b.

Hab. Trouvé une seule fois dans nos tentes au campement de Koubeh à la prise de l'aqueduc de Navarin.

496 DORCADION VIRLETI Br. — Cinereo-rufescens, subtus dilutior, punctatus; thorace spina laterali longa, acuta armato; scutello albicante villosa; elytris costis 4 abbreviatis, subobsoletis, feminae macula postica elongata et plurimis ad suturam minimis fuscescentibus. — Mas cinereo et fusco varius. — *D. græcum* in Musæis. — Long. 17 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 3.)

DESCR. Tout l'insecte est recouvert d'un duvet court, couché et d'un gris un peu roux, plus clair sur les parties inférieures. Tête ponctuée irrégulièrement, surmontée dans toute sa longueur d'une ligne longitudinale peu élevée: le fond de la couleur sous les poils est noir; les parties de la bouche sont garnies de poils roux; antennes velues comme le reste et de la même couleur. Corselet court, aussi large que la tête, en exceptant les épines latérales, qui sont grosses, longues et assez pointues; bord postérieur du corselet un peu avancé et anguleux vers l'écusson: la surface du corselet grossièrement ponctuée sur les bords, plus faiblement au milieu; un sillon longitudinal assez profond le parcourt dans toute sa longueur. Écusson en triangle un peu allongé, marqué d'un sillon longitudinal et entièrement couvert de poils couchés grisâtres. Élytres couvertes de points enfoncés assez profonds, mais peu serrés, et surmontées de quatre côtes longitudinales élevées, dont la plus extérieure seule s'étend jusque près de l'extrémité; les trois autres ne dépassent pas le premier tiers de leur longueur: les poils qui recouvrent ces côtes sont d'un roux plus brun que les autres; une tache allongée de poils bruns se remarque sur chaque élytre vers le tiers postérieur, et quelques autres plus petites le long de la suture. Tarses garnis en dessous de petites pelotes de poils roux.

L'insecte qu'on peut regarder comme le mâle de cette espèce, est très-petit, d'une couleur presque brune, nuancée de gris clair, et sans taches sur les élytres; les côtes de ces dernières sont plus faibles.

Hab. Tous deux se trouvent au printemps dans les plaines un peu sablonneuses.

Obs. Nous dédions cette espèce à notre ami Virlet, géologue de la Commission, qui se faisait toujours un devoir de nous communiquer les insectes qu'il prenait dans ses excursions particulières.

497 DORCADION FEMORATUM Br. — Nigrum; capite levigato, punctulato; thoracis spina laterali brevi, obtusa; elytris obscure fusco-villosis, lineis 2 angustis, sutura et fascia marginali lata cinereo-albicantibus; antennarum basi, femoribus et tibiis ad apicem usque obscure ferrugineis. — Mas elytris supra nigris, margine cinereo-albicantibus; antennis pene omnino fusco-ferrugineis. — Long. 20 millim., lat. 8. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 2.)

DESCR. Ce bel insecte a la tête presque plate et lisse, marquée de points enfoncés irréguliers et médiocrement serrés, divisée en deux parties par un sillon transversal derrière les antennes, et parcourue dans sa longueur par un petit trait longitudinal: elle est d'un noir un peu luisant et sans poils, si ce n'est en arrière, où l'on remarque quelques poils courts et roussâtres; mandibules velues latéralement; labre ponctué; palpes mélangés de rougeâtre; antennes finement ponctuées, noires et garnies d'un court duvet roussâtre, avec le premier article d'un brun rougeâtre. Corselet court, légèrement échancré et sinué antérieurement, muni latéralement d'une épine courte et obtuse, assez irrégulièrement et profondément ponctué, couvert, comme le vertex, d'un duvet court, serré et d'un roux foncé, qui paraît s'enlever aisément; un commencement de sillon longitudinal, à la partie postérieure, est garni de poils d'un cendré blanchâtre. Écusson triangulaire, bordé de poils de cette même couleur. Élytres grossièrement ponctuées sur les côtés, couvertes à cette même partie de poils d'un cendré blanchâtre; d'autres poils de cette couleur se remarquent le long de la suture, et sur deux rangées longitudinales de points enfoncés, situés entre la suture et le bord externe: entre ces quatre bandes de poils blanchâtres sont compris trois larges espaces à peine marqués de quelques points enfoncés et garnis d'un duvet brun roussâtre, couché et serré. Dessous du corps noir, revêtu de poils courts d'un cendré blanchâtre. Pattes d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité des jambes et les tarses noirs; elles sont revêtues, comme l'abdomen, d'un court duvet, et les tarses garnis en dessous de poils roux.

Le mâle, que nous avons vu en assez mauvais état, est plus petit, entièrement noir et nu (à moins que tous les poils ne soient tombés par le frottement); le bord latéral des élytres est seulement revêtu de poils cendrés blanchâtres, les lignes blanches de la partie supérieure et de la suture manquent, et les antennes sont presque entièrement d'un brun rougeâtre.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.